

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

DATE DE CONVOCATION : 4 décembre 2015
L'an deux mil quinze, le dix décembre à vingt heures trente.
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain MERCIER, Maire

DATE D'AFFICHAGE
4 décembre 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS : Étaient présents : Alain MERCIER – Marie-Chantal DELARBRE - Gérard BROSSIER – Ludivine GIRAL - Mireille DUVIVIER – Bruno ESPINASSE – Paul COUDERT - Michel MOREL – Ghislaine ONDET – Umberto MENDO – Jean DAVID – Didier MORANGES.

EN EXERCICE : 15 Formant la majorité des membres en exercice.

PRÉSENTS : 12 Absents excusés : Mathieu LASSALAS – Aline PAULET – Jérôme PLANCHAT

VOTANTS : 12

Madame Ghislaine ONDET a été élue secrétaire.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION :

2015-094 – APPROBATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

- * Vu la Loi n° 92-3 du 03 janvier 1992 sur l'Eau,
- * Vu le décret n° 94-469 DU 03 juin 1994 et notamment son article 3 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées mentionné à l'article L 2224-10 du code général des collectivités territoriales ;
- * Vu le code de l'Urbanisme modifié par les textes susvisés et notamment ses articles L 123-3 et R 123-11 ;
- * Vu la délibération du 05 mars 2015 proposant le plan de zonage de l'assainissement ;
- * Vu l'arrêté municipal du 11 avril 2015 soumettant le plan de zonage de l'assainissement à enquête publique ;
- * Vu les conclusions du Commissaire-Enquêteur ;
- * Vu l'AVIS FAVORABLE du Commissaire-Enquêteur.

Le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide d'approuver le plan de zonage d'assainissement tel qu'il lui est présenté et de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les actes rendant exécutoire le zonage d'assainissement.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.
A Nébouzat, le 10 décembre 2015.

Le Maire, Alain MERCIER,



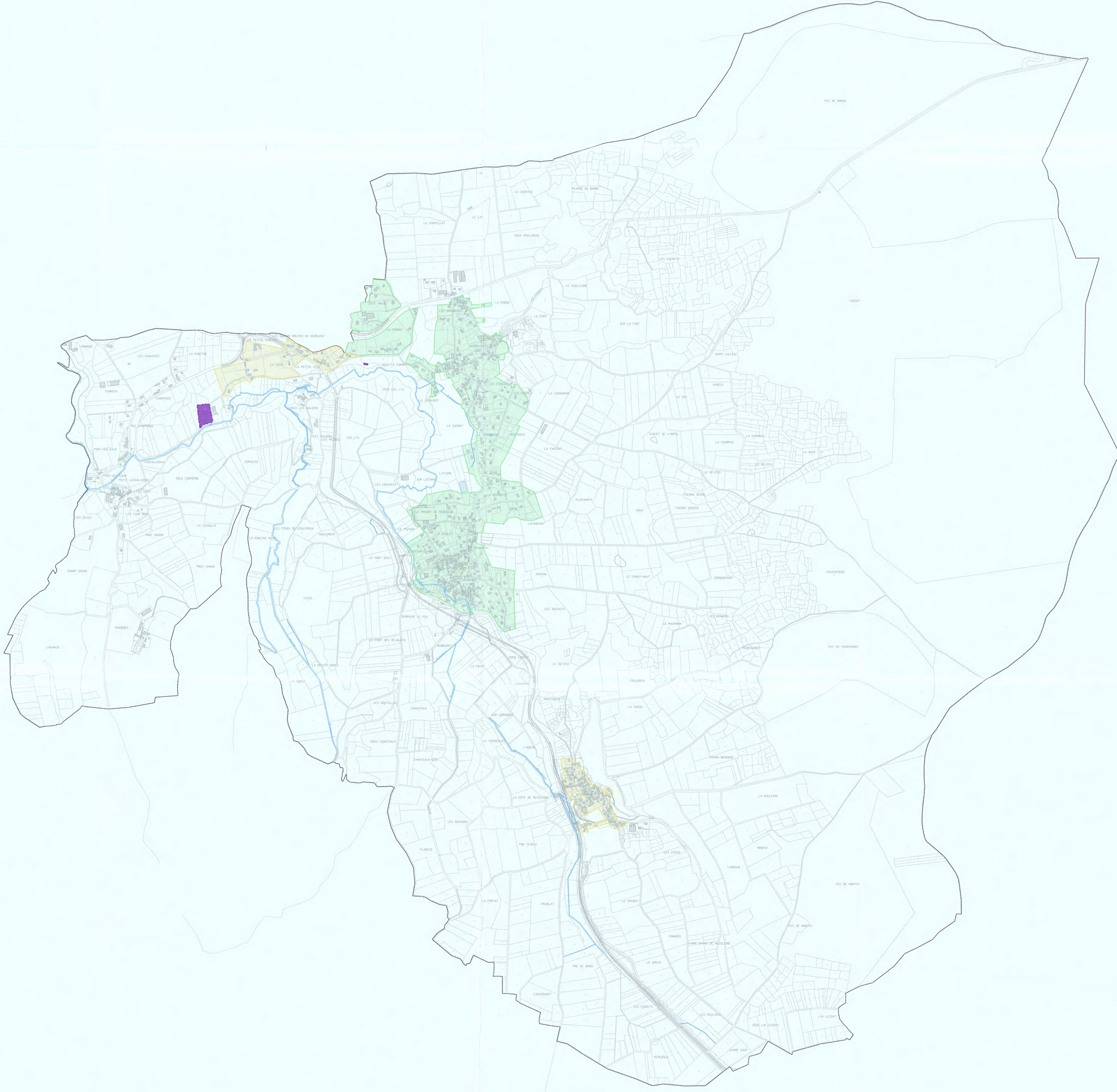
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216302489-20151210-2015-094-DE

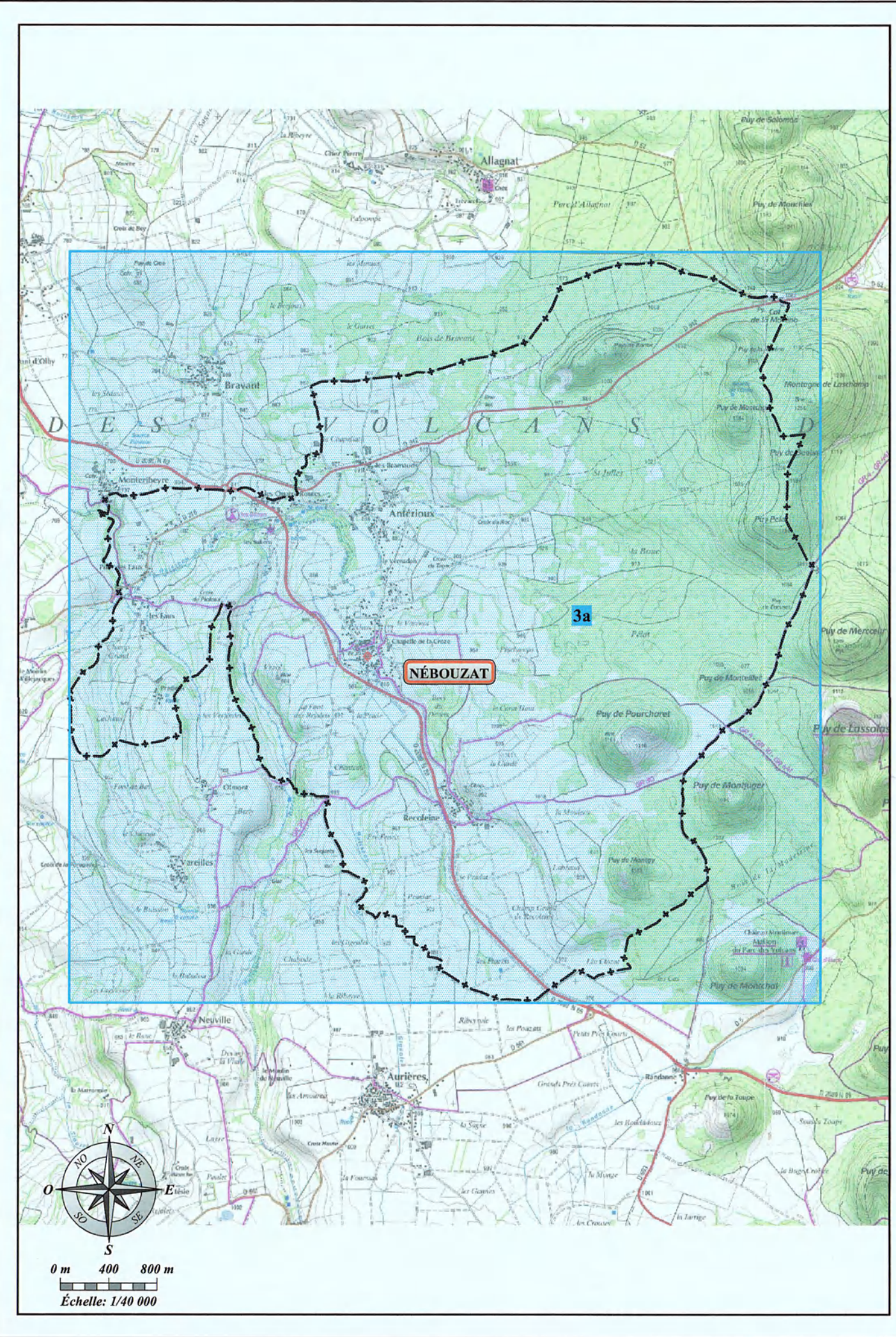
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 14/12/2015

LÉGENDE	
	LIMITE DU PÉRIMÈTRE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF FUTUR
	LIMITE DU PÉRIMÈTRE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ACTUEL



LOCALISATION DU PLAN



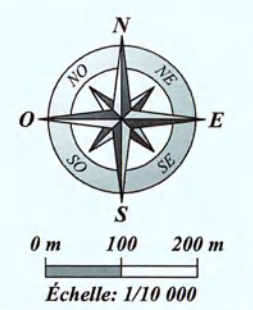
DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME
 COMMUNE DE NEBOZAT

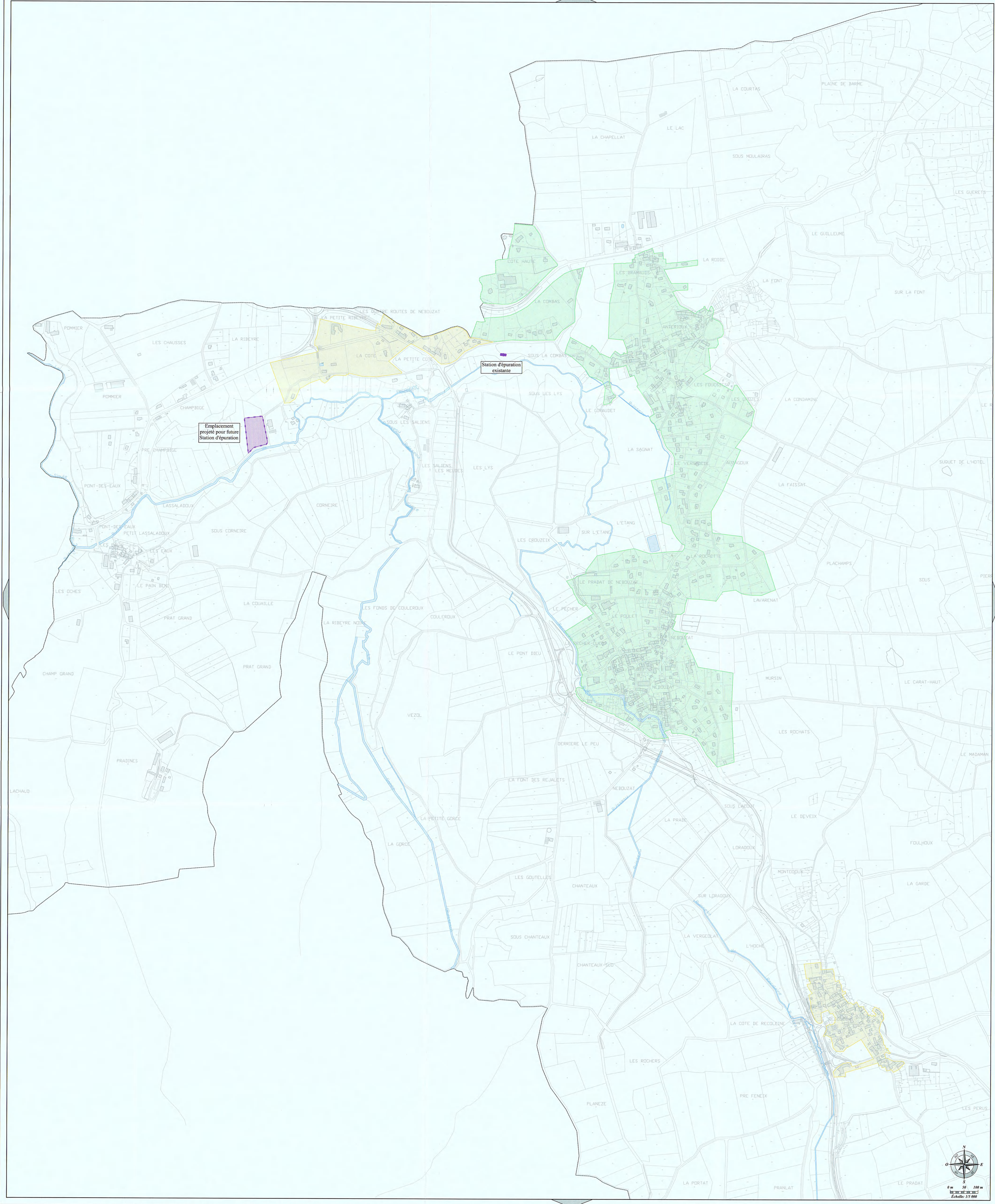
MISE À JOUR DE L'ÉTUDE DE ZONAGE
 D'ASSAINISSEMENT

C	17/03/2015	D.S.NELO	Modifications	O. JOURNIAC
B	06/01/2015	J. D.S.GOMES	Modifications	O. JOURNIAC
A	17/06/2014	J. MOLLIER	Première saisie	O. JOURNIAC
Indice	Date	Dessiné par	Modification	Vérifié par
Fond de plan dressé par : SAFEGE		Nom du fichier : 14CCH031_ZON.dwg		Format : 945.00 x 742.50 mm

CARTE DE ZONAGE

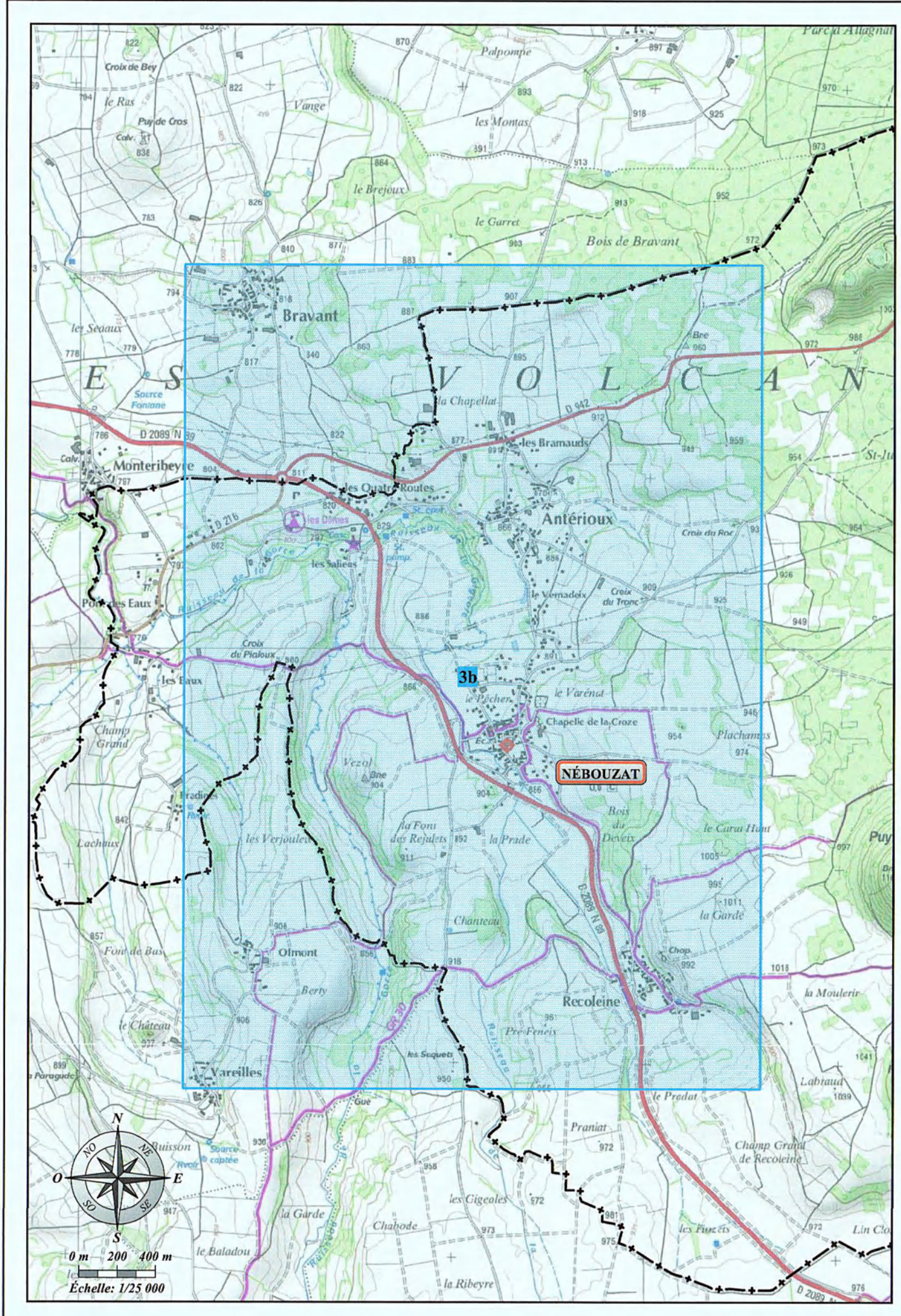
Numéro de plan	3a	 Agence de CLERMONT-FERRAND ZAC du Chêta 3 Rue Garçon Forest - BP318 63540 ROMAGNAT Tél: +33(0)4 73 19 99 80 Fax: +33(0)4 73 19 99 89 E-mail: clermont@safeg.fr
Numéro d'étude	14CCH031	
Échelle	1/10 000	
Chef de projet	O. JOURNIAC	





LÉGENDE	
	LIMITE DU PÉRIMÈTRE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF FUTUR
	LIMITE DU PÉRIMÈTRE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ACTUEL

LOCALISATION DU PLAN




DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME
—
COMMUNE DE NEBOZATS

MISE À JOUR DE L'ÉTUDE DE ZONAGE
D'ASSAINISSEMENT

C	17/03/2015	D.S.NELJO	Modifications	O. JOURNIAC
B	06/01/2015	J. D.S.GOMES	Modifications	O. JOURNIAC
A	17/06/2014	J. MOLLIER	Première année	O. JOURNIAC
Indice	Date	Dessiné par	Modification	Vérifié par
Fond de plan dressé par : SAFEGE		Nom de fichier : 14CCH031_ZON.dwg		Format : 945.00 x 891.00 mm

CARTE DE ZONAGE

Numéro de plan	3b	 Agence de CLERMONT-FERRAND ZAC de Chât 3 Rue Estève Ferras - 63218 63540 BOMAGNAT Tél : +33(0)4 73 19 59 59 Fax : +33(0)4 73 19 59 59 E-mail : clermont@safeg.fr
Numéro d'étude	14CCH031	
Échelle	1/5 000	
Chef de projet	O. JOURNIAC	

